

## Salles-la-Source

## Ranimons la Cascade en assemblée

L'association *Ranimons la cascade !* a organisé vendredi 18 septembre son assemblée générale plusieurs fois reportée pour cause de covid. Cette rencontre a permis de valider la stratégie de l'association sur les questions de poursuite concernant les actions judiciaires et de sensibilisation de l'opinion publique au potentiel exceptionnel du site de Salles-la-Source : avec un ensemble de cascades au cœur d'un village sûrement unique en France, celui-ci mérite d'être défendu et protégé et mieux mis en valeur. Un point complet et détaillé a été fait sur les longues procédures judiciaires en cours et les questionnements sans réponse.

Les responsables ont regretté que les arrêtés préfectoraux de clôture de la concession ne soient toujours pas pris depuis quinze ans et que l'enquête ouverte par le Parquet qui porte sur un contrat de vente de l'électricité que l'association estime « frauduleux » piétine depuis trois



C'est un comité restreint, pour cause de Covid qui s'est réuni en assemblée générale de l'association vendredi dernier.

ans sans qu'aucune décision ne soit prise. Enfin de nombreux participants ont déploré l'accès impossible à la cascade de la Crouzie, en bas du village, la route d'accès étant fer-

mée aux visiteurs depuis trois ans, suite à des travaux sur la chaussée effectués sans autorisation par la société Hydroélectrique. Dernier événement en date qui donna lieu à

un vif débat : suite à une demande pressante de la société Hydroélectrique, la DDT vient d'ordonner en urgence à l'association de retirer sous 15 jours le panneau informatif qu'elle avait installé au pied de la cascade en 2013 avec l'accord de la mairie. Bernard Gauvain, président de l'association, s'en est publiquement indigné : « Il y a clairement deux poids et deux mesures : une grande prudence avec la société Hydroélectrique et en même temps une volonté de faire taire rapidement l'association qui en dénonce les fraudes ».

Un rendez-vous va être sollicité à ce sujet avec la nouvelle préfète afin de porter sa connaissance l'historique complet du dossier, avant toute décision de sa part.

Le mot de la fin a été donné par Philippe Coudeville, qui a encouragé les présents à poursuivre l'action et ne pas désespérer : « si nos arguments sont justes, ils finiront tôt ou tard par être entendus ».